



## LYCEE FRANCO-HELLENIQUE EUGENE DELACROIX

B.P. 60050 - 15301 AGHIA PARASKEVI ATHENES -GRECE TEL (30211) 3009100 FAX (30211) 300 9142

<http://www.lfh.gr>

Tel. Secrétariat d' intendance 00 30 211 3009141



### **AVANCE AU TITRE DES FRAIS DE SCOLARITE 2019-2020** **(en plus des 800 € de 1<sup>ère</sup> inscription)**

Conformément aux règles et modalités de paiement des frais de scolarité en vigueur au LFHED, une avance au titre de la réinscription ou de l'inscription de votre (vos) enfant (s) vous est demandée. Cette avance qui sera déduite des frais de scolarité à payer pour le premier trimestre 2019-2020 est déterminée comme suit :

#### AVANCE

	SCOLARITE	TRANSPORT
Cas général	600,00 €	300,00 €
2 élèves ou plus inscrits	1 200,00 €	600,00 €
Elèves boursiers	0 €	0 €

#### **Modalités pratiques de règlement de l'avance :**

- 1- De préférence par virement bancaire : deux possibilités au choix

**ALPHA BANK Compte N. 138002002001940, SWIFT CODE CRBAGRAAXX  
IBAN GR0701401380138002002001940**

**EUROBANK Compte N.00 2600459 10200348325, SWIFT CODE ERBKGRAA  
IBAN GR0802600450000910200348325**

**Attention : il est important de mentionner « Inscription +Nom et prénom de l'élève », en effet, si nous ne pouvons pas identifier votre paiement, vous risquez de perdre la priorité d'inscription pour votre enfant.**

- 2- Par carte bancaire VISA ou MASTER CARD
- 3- Par chèque bancaire, exclusivement sur une banque possédant une succursale en Grèce, à l'ordre de l'**Association pour l'enseignement français en Grèce.**
- 4- En espèces à la caisse du Lycée (jusqu' à 500 € par élève)

***DATE LIMITE DE REGLEMENT DE L'AVANCE : 21 JUIN 2019***

#### **RAPPEL :**

- 1 **Les frais scolaires des années précédentes doivent être totalement réglés, faute de quoi la réinscription au titre de l'année 2019-2020 ne pourra être acceptée.**
- 2 **Faute de règlement de l'avance, l'inscription de (s) élève (s) ne pourra pas être validée pour l'année scolaire 2019-2020.**